

## TAE - Conseil municipal du 15 mars 2024

### Résidence des Toits Bleus

A propos de la résidence des toits Bleus qui a une gestion municipale, nous voulons mettre l'accent sur les augmentations des loyers et des charges en ce début d'année.

#### **pour un T1 :**

- 2023 : 551.68€
- 2024 : 570.99€

#### **pour un T2 :**

- 2023 : 643.15 €
- 2024 : 665.66€

**et sans compter l'augmentation de 99 % des fluides (eau, électricité, gaz) !**

Une deuxième augmentation du loyer est prévue dans ces prochains mois.

Nous sommes lucides sur les augmentations que nous subissons tous, nous contrôlons notre consommation. Nous n'attendons pas la régularisation pour réagir (manque d'entretien et de contrôles réguliers).

**Le reste à vivre pour les résidents s'avère être de plus en plus compliqué.**

Sachant que la moyenne des pensions retraites est plus ou moins de 1000€ à 1287 moyenne.

Il est fortement à craindre que les résidents ne puissent plus faire face à ces augmentations. De ce fait, leurs qualités de vie s'en trouvent fortement impactées.

#### **Où est le bien vieillir à Trélazé ?**

Avec l'inflation que nous subissons, il est évident que les familles ne pourront pas pallier à tout.

Vous savez comme nous que la courbe des pensions retraites ne s'inversera pas.

**Il est temps que nous réfléchissions ensemble à des solutions pérennes pour le "bien vieillir à Trélazé".**

Notre commune dispose de deux autres résidences seniors privées (Blanche de Castille et Domitys), mais ces établissements **ne sont pas accessibles financièrement pour la très grande majorité des retraités.**